

LES AIDES ÉCONOMIQUES en territoire Loue Lison

VOUS PARTICIPEZ À LA VIE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ?

La CC Loue Lison propose un accompagnement aux entrepreneurs du territoire ayant un projet de création, reprise, investissement ou croissance de leur entreprise par l'octroi d'aides financières.

L'aide à l'immobilier d'entreprise

Pour favoriser l'attractivité du territoire, la création et le développement d'entreprises et d'emplois, la CCLL soutient les investissements immobiliers des acteurs économiques.

- 5% du montant hors taxe (HT) des dépenses éligibles
- Plafonné à 100 000€ HT

Soit une aide allant de 1 000 € à 5 000 €

Bonus environnemental

- 5% du montant HT des dépenses éligibles
- Soit une aide allant de 1 000 € à 5 000 €

Rénovation de la devanture du magasin (vitrine, enseigne etc.)

- 20% du montant HT des dépenses éligibles
- Soit une aide allant de 1 000 € à 5 000 €



Abondée par le Département

Nouveau.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, en cas d'attribution d'une aide à l'immobilier par la Communauté de communes Loue Lison, le Département du Doubs l'abonde.

- 10% des dépenses éligibles HT
 - Plafonné à 500 000 euros de dépenses.
- Soit une aide allant jusqu'à 50 000 euros.

Octroi dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle.

Être éligible à une subvention ne constitue pas un droit à bénéficier de ladite subvention. Pour que le versement soit effectué, l'opération de subventionner ne doit pas être engagée avant la réception de l'accusé de réception de dossier complet.



Infos et renseignements

En contactant le service Développement économique
au 07 57 08 62 12 ou à
service.economie@cclouelison.fr

LES AIDES ÉCONOMIQUES en territoire Loue Lison

VOUS PARTICIPEZ À LA VIE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ?

La CC Loue Lison propose un accompagnement aux entrepreneurs du territoire ayant un projet de création, reprise, investissement ou croissance de leur entreprise par l'octroi d'aides financières.

L'aide à l'immobilier d'entreprise

Pour favoriser l'attractivité du territoire, la création et le développement d'entreprises et d'emplois, la CCLL soutient les investissements immobiliers des acteurs économiques.

- 5% du montant hors taxe (HT) des dépenses éligibles
- Plafonné à 100 000€ HT

Soit une aide allant de 1 000 € à 5 000 €

Bonus environnemental

- 5% du montant HT des dépenses éligibles

Soit une aide allant de 1 000 € à 5 000 €

Rénovation de la devanture du magasin (vitrine, enseigne etc.)

- 20% du montant HT des dépenses éligibles

Soit une aide allant de 1 000 € à 5 000 €



Abondée par le Département

Nouveau.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, en cas d'attribution d'une aide à l'immobilier par la Communauté de communes Loue Lison, le Département du Doubs l'abonde.

- 10% des dépenses éligibles HT
 - Plafonné à 500 000 euros de dépenses.
- Soit une aide allant jusqu'à 50 000 euros.

Octroi dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle.

Être éligible à une subvention ne constitue pas un droit à bénéficier de ladite subvention. Pour que le versement soit effectué, l'opération de subventionner ne doit pas être engagée avant la réception de l'accusé de réception de dossier complet.



Infos et renseignements

En contactant le service Développement économique
au 07 57 08 62 12 ou à
service.economie@cclouelison.fr